Demande de permis d'arrosage

Identification du demandeur	
Nom	
Adresse	
# de téléphone	
Courriel	
Date de la demande	

Description des travaux	
Adresse	
Raison de la demande	☐ Nouvelle pelouse ☐ Nouvel aménagement ☐ Ensemencement ☐ Autres ( )

Date de début : _____ **Date de fin : _____**

Horaire d'arrosage des pelouses							
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Adresse finissant par :	0 ou 1	2 ou 3	4 ou 5	6 ou 7	8 ou 9	INTERDIT	INTERDIT
Autres végétaux							
Adresse finissant par 0, 1, 5 ou 5	X		X		X		INTERDIT
Adresse finissant par 2, 3, 6 ou 7		X		X		X	INTERDIT

Systèmes d'arrosage automatiques	3h à 6h
Systèmes d'arrosage mécaniques	20h à 23h
Arrosage manuel (jardin, potager, fleurs, jardinière, arbre, arbuste)	Autorisé en tout temps

Définitions

« Arrosage automatique » désigne tout appareil d'arrosage, relié à l'aqueduc, actionné automatiquement, y compris les appareils électroniques ou souterrains.

« Arrosage mécanique » désigne tout appareil d'arrosage, relié au réseau de distribution, qui doit être mis en marche et arrêté manuellement sans devoir être tenu à la main pendant la période d'utilisation.

« Arrosage manuel » désigne l'arrosage avec un boyau, relié, au réseau de distribution, équipé d'une fermeture à relâchement tenu à la main pendant la période d'utilisation. Il comprend aussi l'arrosage à l'aide d'un récipient.

L'obtention du permis, vous permet d'arroser la pelouse aux heures prévues au règlement, soit de 3h à 6h pour les systèmes d'arrosage automatiques et de 20h à 23h pour les systèmes d'arrosage mécaniques, pendant 15 jours consécutifs.

Une copie de la règlementation vous est donnée lors de votre demande.

Signature en lettres moulées : _____

Signature : _____ Date (JJ/MM/AAAA) : ____/_____/_____

300, rue Hôtel-de-Ville, Brownsburg-Chatham (Québec) J8G 3B4
Urbanisme : (450) 533-6687 Télécopieur : (450) 533-5795
Adresse électronique : urbanisme@brownsburgchatham.ca